

Editeur responsable
Roberti Philippe-Auguste
ferme Malplaquée
rue A. Beguin, 11
5070 Sart-Saint-Laurent

Belgique-
België
P.P.- P.B.
6220 Fleurus
BC 23173
P912111

ESCADRILLE D-2-Z-2
FLEURS A 2H

PERIODIQUE BIMESTRIEL

2023

N°6 décembre 2023

BIEN REÇU

UNION ROYALE DES RUCHERS WALLONS

LA PLANCHE D'ENVOL...

Sections associées
de Fosses-la-Ville et
de Wépion-Namur

0.6 € Gratuit pour les membres



Extraits de croyances, légendes et dictons de la pluie et du beau temps

A la Sainte Catherine tout bois prend racine
(25 novembre)

De Sainte Léocardie à Sainte Nicaïsse, les gelées
naissent (9 décembre)

Au vingt de Noël les jours rallongent d'un pas
d'hirondelle (20 décembre)

Les jours entre Noël et les Rois, indiquent le temps des
douze mois

La planche d'envol ASBL - Fosses-la-Ville Les membres du comité

NONET Aurélien

- Président de l'ASBL
0491 560 405 – aurelien.nonet@gmail.com

PAINDAVEINE Philippe

- Secrétaire
0472 290 383 – philippe.paindaveine@gmail.com

ROBERTI Philippe-Auguste

- Responsable ARISTA
071 71 29 67 – 0476 362 967 – philippe.roberti@skynet.be

DEBRICHY Pierre

- Tenue et gestion des ruchers, responsable des achats et de l'opération sirop de nourrissage
071 76 09 64 – 0478 521 682 – pierre.debrichy@skynet.be

PEPERMANS Marc

- Tenue et gestion du rucher
0485 435 973 – marc.pepermans@ymail.com

LAUWAET Stany

- Tenue et gestion du rucher
0475 801 023 – laydeg17@skynet.be

COLARD François

- Représentant de l'ASBL auprès de l'URRW et
responsable des cours et programmes de l'école apicole
0493 748 222 – francois.colard@belgacom.net

AUQUIER Christophe

- Trésorier
0473 884 584 – chauquier@gmail.com

DELSAUX Jonathan

- Responsable du site internet
0496 358 438 – jdelsaux@yahoo.com

JANSSENS André

- Revue « La planche d'envol »
071 71 14 7 3 – 0479 325 568 – ajflv10@gmail.com

DE BAST Albert

- Revue « La planche d'envol »
071 71 35 15 – albert.debast@proximus.be

BARTHELEMY Claude

- Président d'honneur de l'ASBL
071 71 31 54 – 0496 249 037

Site WEB : <https://www.laplanchedenvol.net>

Facebook : <https://www.facebook.com/laplanchedenvol/>

Cotisation pour l'année 2024

L'Union Royale des Ruchers Wallons couvre par une assurance tous ses membres en règle de cotisation.

Outre une entraide entre apiculteurs, la cotisation vous fournit les revues, des fournitures aux meilleurs prix, vous permet d'assister aux conférences et aux écoles d'apiculture. Une assurance en responsabilité civile y est liée. Elle vous procure une protection juridique, une défense en justice et vous assure contre des dommages corporels et matériels pour un montant de plusieurs milliers d'euros. Ne vous exposez pas par négligence à d'insurmontables difficultés

La somme de cette cotisation s'élève à 30€, (pour les couples 35€).

Elle sera versée au numéro de compte et **uniquement sur ce compte BE09 3630 6387 6257 avant le 31 décembre 2023.**

Le coin du philosophe

La valeur d'un homme ne se mesure pas à son argent, son statut ou ses possessions. La valeur d'un homme réside dans sa personnalité, sa sagesse, sa créativité, son courage, son indépendance et sa maturité

Mark W.B. Brintom

Si un sacrifice est une tristesse pour vous, non une joie, ne le faites pas, vous n'en êtes pas digne

Romain Rolland

La violence, sous quelque forme qu'elle forme, qu'elle se manifeste, est un échec

Jean-Paul Sartre

Je connais un moyen de ne pas vieillir, c'est d'accueillir les années comme elles viennent et avec le sourire ... le sourire, c'est toujours jeune.

P. Dac

La recette du mois Cake aux figes et au miel

Ingrédients pour 8 personnes :

- 3 œufs
- 200gr de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 10cl d'huile de tournesol
- 13cl de lait
- 3 cuillères à soupe de miel
- 100g de sucre en poudre
- 120g de figes séchées

Préparation :

- Préchauffez votre four à 180°
- Mettre dans le bol d'un robot tous les ingrédients sauf les figes,
- Mixez quelques secondes, la pâte doit être homogène
- Raclez les parois et recommencez quelques secondes si nécessaire
- Coupez les figes en deux
- Mélangez à un peu de farine et les ajouter manuellement à la pâte
- Versez la pâte dans un moule à cake beurré
- Mettre à cuire 45 minutes
- Démoulez tiède

Le cerisier (Prunus cerasus et Prunus avium)

Les arbres fruitiers sont un vrai régal pour les insectes pollinisateurs qui viennent y butiner du nectar, se charger de pollen, et favoriser ainsi la production de fruits. Pour la majorité des variétés de fruits, en effet, les pollinisateurs sont indispensables !

La majorité des espèces d'arbres fruitiers courants dans nos régions appartiennent à seulement quelques genres botaniques : le genre Prunus concerne la majorité des fruits à noyaux, le genre Malus concerne le pommier, et Pyrus le poirier.

On distingue deux espèces nommées couramment "cerisiers" :

Le griottier (P. cerasus), ou cerisier acide, est l'un des arbres fruitiers les plus courants dans les jardins et vergers. C'est en avril qu'il fleurit, pour donner ses fruits, les griottes, de mai à juillet, suivant les variétés.

Le mérisier (P. avium), cerisier sauvage ou cerisier des oiseaux, fleurit en mars-avril. Sa forme domestiquée est appelée cerisier doux ; on distingue deux types de cerises : les guignes, acidulées, et les bigarreaux, plus sucrés.



Dans les deux cas, la masse de fleurs est considérable. Celles-ci sont pollinisées par les abeilles domestiques à hauteur de 80 à 95%. Les cerisiers attirent également quantités d'osmies rousses, andrènes fauves et cinéraires, ainsi que des bourdons terrestres.

ALERTE : nouvelle offensive des lobbys sur notre agriculture et notre alimentation

Extrait d'un document de l'association
Pollinis www.pollinis.org

Après des années de lobbying, les multinationales agro-industrielles sont en train de réussir un coup de maître : en prenant pour prétexte les nouvelles techniques d'ingénierie génétique qu'elles utilisent désormais pour trafiquer le génome des plantes, elles ont convaincu les fonctionnaires de la Commission européenne de leur préparer un règlement à part, beaucoup plus laxiste que celui qui réglemente actuellement les OGM en Europe et qui propose noir sur blanc de traiter ces nouveaux OGM comme des plantes naturelles !

Ce règlement propose donc, de ne pas procéder à l'évaluation des risques pour l'environnement et la santé pour la majorité de ces nouveaux OGM.

Alors que les scientifiques alertent sur le manque frappant d'études et de données sur les dangers potentiels que ces plantes génétiquement modifiées pourraient avoir sur les pollinisateurs, les équilibres écosystémiques ou même la santé des populations les autorités préfèrent fermer les yeux et ne pas exiger de tests de la part des firmes avant de leur permettre de répandre partout ces OGM nouvelle génération !

Et de ne pas informer les consommateurs de ce qu'ils achètent, ni même les distributeurs de ce qu'ils vendent en magasin, car aucune traçabilité ni aucun étiquetage ne permettront de garantir la présence, ou non, de ces OGM dans les produits alimentaires et cosmétiques commercialisés dans les pays européens.

Il y a quelques jours, la députée européenne en charge du dossier pour la Commission Environnement du Parlement européen, Jessica Polfjård, est même allée encore plus loin en proposant de ne pas mentionner sur les paquets de graines achetés par les agriculteurs qu'il s'agit d'OGM, ainsi que d'autoriser la culture de ces nouveaux OGM en agriculture biologique.

Et il n'est pas prévu de s'inquiéter de la contamination des plantes et cultures naturelles autour des champs plantés avec des OGM. Les scientifiques ont pourtant depuis longtemps démontré que ces plantes peuvent répandre leurs gènes modifiés en laboratoire dans les prairies, les forêts, les jardins avoisinants, grâce à la pollinisation des abeilles notamment.

Que vous le vouliez ou non, les courgettes de votre potager, les pommes de vos arbres fruitiers, jusqu'aux mûres des broussailles environnantes, ainsi que le miel des abeilles qui butinent toutes ces fleurs, pourront contenir des gènes modifiés dans les éprouvettes des laboratoires des grandes firmes agrotechnologiques qui auront la mainmise sur ces produits.

Sans que le moindre de leurs effets toxiques potentiels pour l'environnement ou la santé humaine n'ait été évalué par les autorités sanitaires et cela, de façon irréversible.

Une fois que les champs et les écosystèmes seront contaminés, une fois que nous aurons enfin pris conscience des risques liés à ces nouveaux OGM, parce que nous les aurons réellement vécus il sera tout simplement trop tard pour revenir en arrière.

Les autorités européennes semblent clairement déterminées à favoriser le portefeuille des actionnaires des multinationales agroindustrielles plutôt qu'à défendre les abeilles, l'environnement et les droits des consommateurs européens à choisir une alimentation saine, naturelle et respectueuse du vivant.

Nos paysages agricoles, nos sols, nos eaux, nos précieux insectes auxiliaires comme les abeilles ou les papillons pollinisateurs, souffrent d'une agriculture industrielle rentabilisée à l'extrême, à force d'intrants chimiques qui tuent la vie dans nos champs.

Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'une nouvelle supercherie des mastodontes agrochimiques qui ont déjà amassé des milliards en détruisant notre environnement, et qui comptent bien en amasser encore davantage avec leurs nouveaux OGM disséminés par milliers de tonnes dans la nature.

Nous avons besoin d'une transition agricole vers un modèle vertueux, respectueux du vivant, qui permet de nourrir la population sans détruire les écosystèmes indispensables : Agriculture biologique, agro-écologie, permaculture, biodynamie, agroforesterie,...

Des centaines, des milliers de fermes, démontrent depuis des années qu'il est possible de fournir une nourriture de qualité, et en quantité suffisante pour nourrir la population, sans dépendre des pesticides chimiques et des semences génétiquement modifiées (OGM) commercialisés par les géants agroindustriels.

C'est leur modèle qui doit servir d'exemple pour l'agriculture du futur. Et pourtant...

Si ce règlement est adopté en l'état, ces initiatives salutaires verront leurs efforts anéantis par la contamination massive de leurs cultures par les OGM invasifs des champs voisins.

Les fermiers auront la plus grande difficulté à défendre leurs semences traditionnelles sélectionnées avec soin depuis des siècles, pour leur goût, leur résistance naturelle aux parasites ou leur adaptabilité aux changements climatiques, et les empêcher de s'hybrider avec les semences standardisées, génétiquement trafiquées en laboratoire et aux risques inconnus pour les écosystèmes, pour lesquelles l'Union européenne est sur le point d'ouvrir les vannes !

Même les agriculteurs conventionnels qui ne souhaiteraient pas utiliser d'OGM n'auront pas d'autre choix que de s'y plier, à cause de la contamination forcée de leurs cultures.

La dissimulation des nouveaux OGM, non étiquetés et non tracés, parmi les plantes conventionnelles, ainsi que la contamination inévitable d'une culture à l'autre, rendent extrêmement difficile, et à terme impossible, de garantir l'existence d'une agriculture alternative, 100 % sans OGM.

Accepter les nouveaux OGM aujourd'hui, revient à accepter l'avènement d'un système agro-industriel unique, déconnecté et destructeur de nos écosystèmes et de la biodiversité.